



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/474
S/20044
21 juillet 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Points 72, 130, 134 et 137 de
la liste préliminaire*
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION
INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET
L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON
VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 21 juillet 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation
des Nation Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre qui vous est adressée
par le Ministre des affaires étrangères de la République d'Afghanistan, M. Abdul
Wakil.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre
des points 72, 130, 134 et 137 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Shah MOHAMMAD DOST

* A/43/50.

ANNEXE

Lettre adressée au Secrétaire général par le Ministre des
affaires étrangères de l'Afghanistan

Au nom du Gouvernement et du peuple de la République d'Afghanistan qui vous adressent leurs meilleurs souhaits, je tiens à appeler votre attention sur la nouvelle série d'actes barbares et aventuristes perpétrés par des extrémistes associés à l'alliance des sept de Peshawar : un déferlement de missiles sol-sol, lancés en tir nourri sur Kaboul et d'autres villes et secteurs résidentiels, ont causé d'effroyables tragédies.

Pour en citer quelques exemples, les vendredi 15, dimanche 17, mardi 19 et mercredi 20 juillet, pendant que la ville dormait dans le calme de l'aurore, un grand nombre de nos compatriotes ont été enterrés sous les décombres de leurs maisons : de violentes explosions ont laissé dans leur sillage des cadavres de victimes innocentes et des proches accablés de douleur. Ces événements tragiques sont un choc pour tout être humain.

Ce ne sont là que quatre exemples sur la longue liste de crimes récemment perpétrés par les extrémistes à Kaboul : depuis un mois et demi, 177 missiles y ont été tirés, tuant 75 personnes, dont 21 enfants, et en blessant 98 autres. Les mots ne peuvent exprimer la douleur de ces êtres innocents qui pleuraient la mort de ceux qui leur étaient les plus chers. Rien ne peut dépeindre l'indignation et la colère qui ont gagné notre peuple et ont dressé toute notre société contre les extrémistes qui nient leurs crimes. Le peuple afghan croyait, et croit encore, qu'en appliquant sincèrement les Accords de Genève, le sang cesserait de couler dans son pays. Il croyait, et croit encore, que la tranquillité de la nation afghane ne serait plus troublée après les Accords de Genève, car pour lui chaque disposition des Accords n'a qu'un seul sens, les moyens d'ingérence et l'envoi d'armes doivent cesser et il ne sera plus loisible de tuer. Les nouvelles séries de tirs de roquette sur les secteurs résidentiels, les engins de la mort soudain largués sur les maisons, les marchés et les places publiques, les massacres de commerçants et de passants ont montré à l'évidence que les filières des armes, notamment des roquettes meurtrières d'une portée de 22 à 36 kilomètres, ont été renforcées. Les extrémistes irréconciliables bénéficient d'une nouvelle assistance pour leurs crimes puisque leurs attentats criminels augmentent de façon directement proportionnelle à la qualité et à la quantité des armes mises à leur disposition pour les commettre.

Le moment n'est-il pas venu pour le Pakistan, en tant que principal signataire des Accords, et pour les Etats-Unis, en tant qu'Etat garant, qui continue à attiser les flammes de la guerre, de comprendre la futilité du terrorisme aveugle? Le moment n'est-il pas venu pour eux de comprendre qu'en recourant à la force des armes et aux solutions militaires, au lieu de faire appel à la sagesse et au réalisme de l'homme, ils n'aboutiront à rien? Ces méthodes tourmentent la conscience de l'humanité et vont à l'encontre des usages établis et d'un comportement civilisé. Personne approuvera ces actions.

Nul, parmi nous, n'ignore les objectifs qui se cachent derrière ces desseins barbares qui consistent à mutiler les corps d'enfants, d'adolescents, d'hommes et de femmes innocents. Il s'agit d'objectifs irréalistes et inhumains. Les calculs qui ont permis à ces extrémistes armés d'établir ces objectifs ne sont motivés que par des pensées malfaisantes conçues dans l'hystérie par des criminels notoires. Aucun objectif politique pour lequel la noble voie du dialogue reste pleinement ouverte, ne peut être servi par ces actions aveugles; quelles motivations, si ce n'est la soif de sang humain, pourrait inciter quelqu'un à tirer un missile sur la chaumière de son propre compatriote?

Les auteurs de ces actes horribles ont seulement pour but de punir, de la manière la plus atroce, notre peuple, d'avoir accepté la politique humaine de la paix et de la réconciliation nationale. Ils souhaitent semer la panique parmi les citoyens pacifiques des villes et des villages à un moment où un contingent limité de soldats soviétiques rentre dans sa patrie éprise de paix. Ils veulent terroriser les réfugiés pour les décourager de rentrer dans leurs foyers. Ils veulent compromettre les perspectives de paix dans leur pays et répandre des doutes quant à la sécurité de la vie quotidienne. Ils ont peur des perspectives sereines et pacifiques qui s'offrent à notre peuple et voudraient donc entraver l'application scrupuleuse des Accords de Genève.

La République d'Afghanistan ayant pris toutes les mesures possibles en vue d'appliquer les Accords et le retour des troupes soviétiques s'effectuant conformément au calendrier établi, elle ne peut ignorer les violations flagrantes commises par l'autre partie, dont, pour l'essentiel, vous avez déjà été informé par diverses notes qui vous ont été adressées. Il y a lieu de signaler que les tirs de roquettes sur des zones résidentielles à l'intérieur de l'Afghanistan constituent l'exemple le plus manifeste de ces violations et que le transfert de ces roquettes en Afghanistan est l'une des violations les plus flagrantes des Accords qui aient été commises jusqu'ici.

Pleinement convaincu que vous examinerez toutes les possibilités pour faire renaître la confiance dans les Accords de Genève, qui ont obtenu l'appui de tous les peuples épris de paix et auxquels vous avez apporté une contribution notable, je vous invite sincèrement au nom de tous ceux qui souffrent de la guerre imposée à l'Afghanistan, notamment des familles de ceux qui sont tombés dernièrement, ainsi qu'au nom du Gouvernement de la République d'Afghanistan, à user de vos bons offices pour mettre fin à ces violations des dispositions des Accords de Genève qui sont claires pour tous et nous aider ainsi à empêcher que des crimes aussi intolérables ne soient à nouveau commis contre notre peuple déchiré par la guerre.

Le Ministre des Affaires étrangères
de la République d'Afghanistan,

(Signé) Abdul WAKIL